

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 12 janvier 2016 à 19h30 à la salle du conseil située au 300 Principale Ouest, Saint-Joseph de Kamouraska.

Sont présents : MM. Roland Leroux, MAIRE
Yves Lapointe, CONSEILLER
Francis Boucher, CONSEILLER
Alexis Morin-Turgeon, CONSEILLER
Mme Marie-Ève Paradis, CONSEILLÈRE

Est absent : M. Germain Dupuis, CONSEILLER

Tous les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par M. Roland Leroux, maire, Nathalie Blais, directrice-générale, rédige le procès-verbal.

01-01-2016

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les sujets ci-dessous au point varia et en le laissant ouvert pour la séance.

- Promotion Kamouraska
- Projet de Loi 56 (reporté en janvier 2016)
- Couverture cellulaire, internet et TV dans les hauts pays (une pétition sera préparée pour la population et celle-ci sera expédiée au CRTC et à l'ensemble des fournisseurs de services ainsi qu'aux municipalités de la MRC
- Projet Impact (à vérifier si les écoles du territoire y participent)
- Facture de la MRC pour le projet J.F. Ouellet (la MRC fera des vérifications)

02-01-2016

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1^{ER} ET DU 10 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par M. Yves Lapointe et résolu à l'unanimité des membres présents que les procès-verbaux du 1^{er} décembre et du 10 décembre 2015 soient adoptés tels que déposés.

RAPPORT DU MAIRE

M. le maire n'a pas de rapport spécial à déposer pour les mois de décembre 2015 et janvier 2016.

DÉPÔT DE TOUTES LES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES 6 MEMBRES DU CONSEIL

03-01-2016

DÉMISSION DE M. GILLES MERCURE, CONSEILLER AU SIÈGE # 6

Il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon et résolu à l'unanimité des membres présents que le dépôt officiel de la lettre de démission de M. Gilles Mercure soit fait au conseil. Celle-ci a été reçue au bureau de la Directrice générale, mercredi le 16 décembre 2015.

04-01-2016

AUGMENTATION SALARIALE DE 2 % CORRESPONDANT À LA HAUSSE DU NIVEAU GÉNÉRAL DES PRIX À LA CONSOMMATION POUR 2016

CONSIDÉRANT QUE le niveau général des prix à la consommation est de 2% en novembre 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par par M. Yves Lapointe et résolu à l'unanimité des membres présents que les salaires des employés municipaux et les indemnités des élus soient indexés également de 2%.

05-01-2016

NOUVEAU CONTRAT / EMBAUCHE DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

ATTENDU QUE le travail de Mme Julie Thibaudeau-Bélair a été évalué et très satisfaisant ;

ATTENDU QUE la population et les organismes ont besoin d'une personne pour faire le lien entre les organismes régionaux et locaux et qu'il est très important d'avoir quelqu'un de présent dans la municipalité pour compléter les formulaires de subvention pour les loisirs, le développement et le culturel.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Paradis et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise l'embauche de Mme Julie Thibaudeau-Bélair pour un nouveau contrat de deux jours par semaine à un taux horaire de 17,00\$ pour l'année 2016. Le conseil autorise, pour des demandes ponctuelles, à dépasser les heures allouées mais sur approbation au préalable de la directrice générale.

06-01-2016

CONTRAT /FORFAIT TÉLÉPHONIQUE /MARCEAU SOUCY BOUDREAU, AVOCATS

Il est proposé par M. Yves Lapointe et résolu à l'unanimité des membres présents qu'un montant forfaitaire de 400.\$ sera versé à la firme d'avocats Marceau Soucy Boudreau de Laval afin d'avoir accès en tout temps à un service illimité de consultations téléphoniques de services juridiques en droit municipal, du travail, droit public et administratif pour tous les employés et dirigeants de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska.

07-01-2016

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)

Il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska demande au Député provincial M. Norbert Morin, une aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) afin d'améliorer certaines routes de la municipalité.

La demande portera cette année sur les priorités suivantes :

L'amélioration du Rang 6, du Rang 6 de Bungay, de la Route de Picard, du Rang 4 ainsi que l'installation de glissières de sécurité aux abords de plusieurs chemins municipaux.

08-01-2016

TRAVAUX ASSUJETTIS À LA SUBVENTION DE 10 000 \$ DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)

Il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon et résolu à l'unanimité des membres présents :

- Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les rues Principale et de l'Église pour un montant subventionné de 10 000 \$ conformément aux exigences du Ministère des Transports.
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué

09-01-2016

PAIEMENT À LA FABRIQUE POUR LE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE ET PUBLICITÉ DANS LE FEUILLET PAROISSIAL POUR 2016

ATTENDU QUE le stationnement de l'église est utilisé par l'ensemble des contribuables pendant l'année,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement de 500.\$ pour le déneigement du stationnement de l'Église de Saint-Joseph. Le conseil autorise aussi le paiement de 40.\$ pour une publicité dans le feuillet paroissial.

10-01-2016

AVIS DE MOTION 2015-217/RÈGLEMENT RÉGISSANT LA COLLECTE PÉRIODIQUE DES FOSSES SEPTIQUES, DES FOSSES DE RÉTENTION ET DES PUISARDS DES RÉSIDENCES ISOLÉES, DES BÂTIMENTS ISOLÉS OU BÂTIMENTS COMMERCIAUX AINSI QUE LA DISPOSITION ET LE TRAITEMENT DES BOUES AU SITE APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC. /Q2 r22

Mme Marie-Ève Paradis, conseillère, donne avis de motion qu'il y aura, à une prochaine séance, l'adoption d'un règlement sur la collecte périodique des fosses septiques, des fosses de rétention et des puisards des résidences isolées, des bâtiments isolés ou bâtiments commerciaux ainsi que la disposition et le traitement des boues au site approuvé par le ministère de l'Environnement du Québec.

11-01-2016

RENOUVELLEMENT ET COTISATION ANNUELLE 2016 POUR LA NOUVELLE ADHÉSION À LA CORPORATION DES OFFICIERS EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (COMBEQ)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un employé municipal à temps plein ;

CONSIDÉRANT QUE M. Mercure est intéressé à faire partie d'une association pour les inspecteurs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil autorise le paiement de 500.\$ plus les taxes pour la cotisation annuelle 2016 à la COMBEQ ainsi M. Mercure aura une référence à tous les niveaux de son travail. Le conseil municipal autorise aussi le paiement de 50.\$ pour le projet IMPACT édition 2016 qui se tiendra au Centre Premier Tech qui s'adresse aux élèves de 4^e et 5^e secondaire et des CEGEP de la région.

12-01-2016

DEMANDE DU SERVICE DE GARDE COMMUNAUTAIRE (TENUE DE LIVRE)

ATTENDU la résolution 08-10-2014 pour la demande d'une ressource humaine afin d'aider le service de garde communautaire par le comité de développement ;

ATTENDU QUE Mme Kathy Dufour qui effectuait la tenue de livres comptables depuis septembre 2014 a démissionné au mois de décembre 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M Alexis Morin-Turgeon et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil autorise le remboursement d'environ 5 heures à 20\$/heure soit 100\$ par mois, sur présentation de facture, afin de venir en aide au comité du service de garde, à Mme Nancy Tremblay et accepte de défrayer le paiement pour l'abonnement au logiciel pour les mises à jour au coût de 119 \$ par année.

13-01-2016

TRANSFERT DE COMPTES BUDGÉTAIRES EN 2015

Il est proposé par M. Francis Boucher et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil autorise un transfert de compte budgétaire afin de payer la facture de Roche pour le développement du réseau d'égouts municipal.

14-01-2016

RENOUVELLEMENT DU POSTE INFORMATIQUE D'ÉVELYNE LÉVESQUE, ADJOINTE ET RESPONSABLE DES POSTES ET EMPLOYÉ DE DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE le poste informatique de Mme Évelyne Lévesque est désuet et qu'il faut le renouveler ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Lévesque a deux employeurs et qu'il est important que son poste soit fonctionnel ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Francis Boucher et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil autorise l'achat d'un poste informatique chez IDC La Pocatière au montant soumissionné de 1055.\$ plus les taxes et ce montant sera défrayé à 50% par la Caisse Populaire des Champs et des Bois.

15-01-2016

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Marie-Ève Paradis et résolu à l'unanimité des membres présents que les salaires du mois de décembre (incluant les DAS de la période) au montant de 12 055,07 \$ et que les comptes à payer totalisant un montant 56 923,99 \$ soient acceptés. À noter que le paiement de la facture de Roche au montant de 12 014.89\$ sera expédié lorsque cette dernière aura fourni la demande de CA à l'environnement et les plans et devis pour le prolongement des égouts sur la Route de l'Église.

16-01-2016

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé sur proposition de M. Yves Lapointe et résolu à l'unanimité des membres présents, la séance est levée à 22h12.

Roland Leroux, maire

Nathalie Blais, directrice-générale

